

REGLEMENT

USOL TRAIL CHALLENGE 2025

1. Organisateur

Cette manifestation sportive est organisée par la section Trail de l'association sportive USOL (5 rue de la déserte 69670 VAUGNEARY – usoltrailchallenge@gmail.com – <https://outdoor.usol.fr/trail>)

2. Conditions de participation

Le « USOL TRAIL CHALLENGE » propose deux épreuves et est ouvert à tous, hommes et femmes ayant 18 ans le jour de la course. Les compétiteurs devront fournir à l'organisation un Parcours Prévention Santé (PPS), en remplacement du certificat médical. Vous devrez vous connecter, dans les trois mois précédant la compétition, à la plateforme web dédiée : pps.athle.fr et y suivre les différentes étapes vouées à sensibiliser aux risques, précautions et recommandations liés à la pratique de la course à pied, via du contenu pédagogique. Un numéro de PPS vous sera attribué, qu'il faudra déposer dans votre dossier. Ou posséder une licence Athlé Compétition, Athlé Running, Athlé entreprise délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.

3. Inscriptions

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur le site internet www.terrederunners.com jusqu'au jeudi 04 avril 2025. Aucune inscription sur place ne sera possible.

Les tarifs pour chaque épreuve sont les suivants :

- Contre la montre solo 8 euros
- Contre la montre duo 12 euros
- 12h solo 20 euros
- 12h relais 30 euros (par équipe)

Les participants devront porter visiblement pendant la totalité de la compétition le dossard comportant une puce.

Pour les duos seul un dossard sera muni d'une puce.

Pour le relais la puce sera sur le témoin, un seul relayeur par tour est comptabilisé. L'ordre de passage et le nombre de relais sont laissés au libre choix des coureurs

4. Nature de la compétition

L'USOL TRAIL CHALLENGE propose deux épreuves et se déroulera le samedi 05 avril 2025.

- Un format de contre la montre en deux manches sur une montée sèches (redescente libre).

Ce parcours se réalisera sur une montée sèche en 2 manches. La distance sera d'environ 4,3 kms et 380 D+.

Le premier départ sera donné à partir de 15h00 puis toutes les 20s. Le deuxième départ se fera dans l'ordre inversé des résultats de la première manche à partir de 17h30.

- Un format de 12h sur une boucle à parcourir le plus de fois possible et en finissant son dernier tour dans la limite des 12h (Chaque concurrents arrivés après les 12h le tour ne sera pas compté)

L'épreuve débutera à 8h et se terminera à 20h. La boucle sera d'environ 6.5 kms et 330 D+

5. Assurance et responsabilité

L'USOL TRAIL a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'organisation et la couverture de l'évènement. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance responsabilité civile et de rapatriement, frais de recherche et secours.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

La responsabilité de l'association sera dérogée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification (pointage tardif, dégradation ou non-respect du milieu naturel), par décision médicale ou sur décision du directeur de course.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, de dommages ou de dégradations de matériels propriétés des participants.

6. Classement et récompenses

Pour le contre la montre, le classement est établi au cumul du temps des 2 manches.

Le classement Homme/Femme sera établi sans catégories distinctives pour les solos, seuls les vainqueurs Homme et Femme seront récompensés ainsi que le concurrent arrivant le premier à l'issue de la deuxième manche.

Pour les duos le classement est également établi au cumul du temps des 2 manches et récompensera l'équipe arrivée première ainsi que le duo arrivant le premier à l'issue de la deuxième manche.

Pour le 12h, les coureurs sont classés en fonction du nombre de tours effectués et du temps passé pour les réaliser. Le gagnant sera le coureur qui aura effectué le plus grand nombre de tours en un minimum de temps. Les tours commencés mais non terminés dans le temps imparti pour la course ne sont pas comptabilisés. Aucun tour ne devra être commencé à l'issue du temps imparti.

Des lots récompensent les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes, sans distinction de catégorie d'âge ainsi que la première équipe homme, femme et mixte. La présence des participants récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront partagés aux autres coureurs du même podium.

7. Conditions générales

Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve.

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.

8. Droit d'image

Des photographes, vidéastes agréés par l'organisation pourront être présents sur la course pour faire des reportages ou des vidéos. Seuls les photographes, vidéastes sont autorisés à faire commerce de leurs productions. Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image ou des données le concernant.

9. Loi informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. L'organisation se réserve le droit de communiquer son fichier contact à ses partenaires, sauf refus signifié du concurrent.

10. Ravitaillements et base d'accueil

2 postes de ravitaillement seront à disposition des concurrents au départ et à l'arrivée.

Des espaces de stationnement seront mis à disposition des coureurs à proximité de la zone de départ. Il n'est pas permis de stationner en dehors des espaces dédiés. Le covoiturage est vivement encouragé.

Chaque concurrent aura un espace dédié à proximité de la zone de départ.

11. Sécurité et secours

La compétition se déroule (en partie) sur des voies ouvertes à la circulation, les concurrents devront impérativement emprunter le côté droit de la chaussée ;

La compétition se déroule (en partie) sur chemin en milieu naturel.

La sécurité du parcours sera assurée par une antenne médicale et des signaleurs. Malgré cela, tout concurrent est tenu à l'assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.

Le coureur ou l'équipe qui abandonne devra obligatoirement remettre son ou ses dossards à un organisateur ou un poste de contrôle/ravitaillement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours de l'épreuve voire de l'annuler, en cas de conditions météorologiques défavorables.